

# L'agglomération souhaite restaurer le cours d'eau Le Lion

Pays de Gex agglo va entreprendre la restauration du cours d'eau Le Lion entre les hameaux de Brétigny (Prévessin-Moëns) et de Villard Tacon (Ornex). Le projet sera soumis à enquête publique à partir du 25 janvier.

## PAYS DE GEX

En 2014, Pays de Gex agglo signalait ce qu'on appelle le contrat corridors « Vesancy-Versoix ». Il s'agit d'un contrat environnemental constitué de plusieurs actions qui a pour objectif de préserver et de restaurer les milieux naturels, notamment les cours d'eau et les zones humides. Ce contrat s'est fini en 2019 mais certaines actions vont se poursuivre jusqu'en 2021 dont celle concernant le cours d'eau Le Lion.

### En quoi consiste le projet ?

Pays de Gex agglo explique dans un communiqué que la restauration du Lion entre les hameaux de Brétigny et de Villard Tacon se décline en deux opérations. Premièrement, des travaux consisteront à restaurer le bon fonctionnement du cours d'eau et de la zone humide at-

terriente, soit « *renseigner le cours d'eau en le replaçant dans son tracé historique, sur environ 90 mètres de linéaire; diversifier le lit du cours d'eau par des aménagements adaptés sur 150 mètres de linéaire, en aval des travaux de renseignement, afin de varier les faciès d'écoulement de l'eau favorables à la vie piscicole notamment; améliorer le fonctionnement de la zone humide attenante, avec la création de petits fossés dans la zone humide sur une longueur totale de 440 mètres et de 3 aménagements ponctuels dans le ruisseau du Bossent.* »

La seconde opération concerne la prise d'eau du canal d'amenée de l'ancien moulin de Vesegnin, en aval de la RD 78. L'aménagement actuel entrave la migration piscicole et sédimentaire sur le Lion et ne respecte pas la réglementation en matière de répartition des débits entre le cours d'eau et le canal. Pays de Gex agglo doit donc « *restaurer la continuité du cours d'eau par la reprise du seuil*



Ces travaux sur Le Lion font partie du contrat corridors « Vesancy-Versoix ».

« *existant et la restauration du chenal historique du Lion et va créer dans le canal un seuil de faible hauteur assurant la bonne répartition des débits entre rivière et canal notamment en cas de faibles débits.* »

**Une phase de concertation sur le projet**

Pays de Gex agglo précise que « *ce projet a fait l'objet d'une longue phase de concertation depuis 2016: contacts avec les propriétaires, réunion publique, visites de terrain entre autres. Il sera soumis à enquête publique le 25 janvier au 12 février 2021 dans le cadre d'une procédure de déclaration d'intérêt*

*général (DIG). Un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau (DLE) a été déposé auprès des services de l'État. L'obtention de ces autorisations administratives conditionne la réalisation des travaux à partir de l'été 2021.* »

CORALIE DHÉNEIN

### Combien ça coûte ?

« *Le montant des travaux est estimé à 310 000€ (toutes taxes comprises). Ce projet est financé dans le cadre du contrat corridors « Vesancy-Versoix » par le fond FEDER (Fonds européen de développement régional) dont la Région Auvergne-Rhône-Alpes est autorité de gestion, par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et par le Département de l'Ain.* »